

FORMATION DE FORMATEUR

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR AUX PREMIERS SECOURS

Formation Initiale de Formateur PS

 35 heures

 FI PAE F PS



OBJECTIFS :

Permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours (PSE1 et PSE2).

Certification professionnelle

Code de la [fiche RS5721](#)

Certificateur : Ministère de l'Intérieur
et des Outre-Mer

Publié le 15-12-2021

– AU PROGRAMME

- Identifier les dispositions réglementaires, les composantes du RIFC PS et le rôle du formateur au cours de la formation
- Appréhender le système d'évaluation du PS et réaliser l'évaluation sommative du PS
- Utiliser les techniques pédagogiques spécifiques aux formations en premiers secours
- Préparer et mettre en œuvre des séquences du RIF PS en utilisant les compétences liées à l'UE PIC F et en respect des techniques et procédures

– MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé
- Travaux de groupe de préparation de séquence
- Simulation de séquence
- Débriefing
- QCM

– FORMER EN SST

Formation initiale allégée de formateur SST sur 4 jours, accessible aux titulaires de la PICF / PAE F PSC ou PS à jour de formation continue, du SST à jour de MAC et de l'autoformation gratuite sur le site de l'INRS (cf p.38)

– INFORMATIONS PRATIQUES



Participants

2 formateurs de 6 à 12 participants
3 formateurs de 13 à 18 participants



Durée

35 heures de face à face pédagogique



Coût

Nous consulter



Lieu de formation

Dans nos locaux ou dans les vôtres



Délai de mise en oeuvre

2 mois



Pré-requis

Être PSE 2 à jour de formation continue, être titulaire de la PIC F, avoir participé à un carrefour des techniques de 4 heures par niveau



Formation Continue

6 heures minimum tous les ans



Qualifications

FDF PS à jour de formation et CEAF



Textes officiels

RIFC PAE F PS, RIFC PS, recommandations PS, scenarii pédagogiques



Délais d'accès

Variables : contacter la Protection Civile de votre département



Handicap

Contacter handicap@protection-civile.org
ou le 01 84 21 56 40, option 1

– CONDITIONS DE VALIDATION

Valider l'ensemble des compétences.

– CERTIFICAT

Un certificat de compétences de formateur PS sera établi à l'issue d'un jury d'examen convoqué par la préfecture.